

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

PV de l'AG 2017 (15 mars 2018)

Début de l'AG

Monsieur Cima ouvre la séance à 20h35

Décompte des présents et représentés : 11 présents et 88 pouvoirs.
Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 175 ; contre 200 l'an dernier.

Rapport moral par M Cima

L'association a 40 ans.

Actions, enquêtes, représentation

1-Enquêtes nationale

Nous avons réalisé les enquêtes proposées par notre Fédération. Elles ont été assurées par Mme Dargnat, Mme Gals, Mme Le Nevé, Mme Clément, M. Cima, M. Du Bled, M. Fouché, M. Platteau (qui vient de déménager) et M. Vau.

2-Actuellement nous sommes membres :

- de la Commission Consultative des Services Publics Locaux Émeraude (traitement des ordures)
- du Conseil d'Exploitation de l'agglomération des villes du Valparisis où nous siégeons désormais dans la commission sur l'eau.
- de la CDAC (Implantation ou modification de grandes surfaces de vente)
- de la Commission des usagers de la clinique des Sources (Montmorency)
- de la Commission des usagers de la clinique de Belloy en France.

Litiges (permanences, courrier, courriels)

40 permanences à St Gratien par Mme Clément, Mme Gals, M. Cima, M. Du Bled, M. Fouché.

Durée des permanences : une heure, voire plus en cas d'affluence, par semaine (sauf pendant les vacances scolaires), le jeudi de 19h à 19h30 au Centre Culturel du Forum à St Gratien.

La moyenne des personnes venues aux permanences (litiges et conseils) a été de 1,5 par permanence. Nous avons traité 45 dossiers.

(Banque : 8 ; FAI : 4 ; immobilier : 13 ; e-vente : 6 ; assurances : 4 ; divers : 14.

Litiges en ligne

M. Du Bled teste le traitement des litiges par Internet (demande pressante de l'UFC national).

Ils ont débuté en octobre 2016.

En fait M. Du Bled a été le seul à les traiter : 45-50 en 2017.

Moyens de communications

- Répondeur (non enregistreur) qui nous permet d'informer les « non adhérents » sur les heures et les lieux de nos permanences. Il vient d'être supprimé en 2018, de même que la ligne téléphonique qui lui était associée.
- Le site sur Internet (www.ufc-ul.org) a 19 ans. Il fonctionne bien puisqu'il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir des courriels. Il a toujours un hébergeur gratuit pour l'instant.
- Boîte aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courriers postaux de non adhérents.
- Bulletin **Consommateur du 95** : Nous en sommes au n°148 (en comptant celui du 1^{er} trimestre 2018), à la 37^{ème} année de publication (1 par trimestre consultables, téléchargeables et imprimables à partir de notre site).

Relations avec les 2 autres AL du 95

Nous n'avons plus de relations officielles avec les deux autres AL du 95 l'UD ayant été dissoute.

Relations avec la Fédération

- Comme chaque année, l'UFC national nous demande un bilan complet et complexe de l'activité de notre AL : nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site Internet...
 - Réalisation d'enquêtes nationales par notre AL et participation aux réunions statutaires.
 - M. Du Bled a participé à l'AG de 2017. Cette année ce sera M. Fouché qui nous représentera.
- Il y a une modification des statuts locaux en perspective, imposée par Paris, une contrainte d'adopter un règlement intérieur, d'utiliser des courriels « nationaux » ...

Rapport financier

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport financier par Mme Dargnat.

- Montant des cotisations : 28€ par an (1^{ère} adhésion) 23€ les autres années.
- Abonnement au **Consommateur du 95** : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

Recettes 2017 :

Adhésions + Dons	4 394 €
Subvention DGCCRF	498.30 €
Remboursement de frais (Téléphone + mission + train pour A.G)	302.80 €

TOTAL RECETTES **5 195.10 €**

Dépenses 2017 :

Timbres et téléphone	1 959.27 €
Voyages et déplacements	339.38 €
Assurances	563.30 €
Part fédérale (5.70 € par adhésion)	997.50 €
Frais tirage bulletins	426.75 €
Matériel bureau	1 672.97 €
Fournitures bureau	165 €
Paiement domaine du site	18.79 €
Frais de réception AG	96.67 €
Frais d'enquêtes	24.45 €

TOTAL DEPENSES 6 264 .08 €

En banque au 01.01.2017	11 433.50 €
Résultat de l'exercice négatif	1 068.98 €

En banque au 31.12.2017	10 364.52 €
Caisse d'Epargne au 31.12.2017	22 351.67 €

Discussions à propos des rapports et propositions

Discussions sur les solutions pour contacter de nouveaux éventuels adhérents

Votes des rapports

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du quitus :

 Rapport moral : adopté à l'unanimité des présents et représentés

 Rapport financier : adopté à l'unanimité des présents et représentés

Prévisions

En 2018, notre objectif est de :

- Poursuivre le traitement des litiges locaux et Internet.
- **Motiver des bénévoles pour distribuer des tracts sur les marchés (renouer ainsi avec une habitude que nous avons il y a une vingtaine d'années et que nous n'avons pas réussi à remettre en place en 2017, faute de bénévoles)**
- Continuer la publication du **Consommateur du 95**
- Continuer à gérer notre site Internet
- Continuer à faire les enquêtes nationales
- **Tester la mise en place de réunions à thèmes dans le but de mobiliser certains adhérents (fibre optique Orange, Linky...).**
- Faire de la publicité, pour notre AL, dans les revues locales et municipales. Nous n'avons pas eu le temps de le faire en 2017.

Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration.

Les administrateurs sortants sont : Mme Dagnat, M. Du Bled et M. Fouché

Chacun d'eux a candidaté conformément aux statuts

Il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs.

Résultats : tous élus à l'unanimité des présents et représentés

Montant de la cotisation

Après discussion sur le montant des cotisations, vue la trésorerie positive, le conseil d'administration propose que les montants des cotisations soient reconduits pour 2018, à savoir :

- 28€ pour la première année d'adhésion ;
- 23€ pour chaque année suivante ;
- 0€ pour les bénévoles dont l'implication est avérée dans les enquêtes, les litiges, les représentations.

Résultat du vote : adopté à l'unanimité des présents et représentés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Conseil d'Administration faisant suite à l'AG du 15-3-2018

Tous présents : MMes Dargnat, Gals, Le Nevé. MM. Cima, Du Bled, Fouché

Election du Bureau

Résultat des élections. Chaque membre du Bureau est élu à l'unanimité des présents :

Président : M. Cima ; Trésorière : Mme Dargnat ; Secrétaire : M. Fouché.

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency Membres du CA suite à AG 2015 du 30 mars 2017

Président

M. CIMA Raymond

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

M. FOUCHÉ Pascal

Autres membres du CA

Mme GALS Catherine

Mme LE NEVÉ Isabelle

M. DU BLED Thierry